

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS.....	5
PREAMBULE.....	7
INFORMATION AU LECTEUR.....	9

LOI SPECIALE DU 16 JUILLET 1993 VISANT A ACHEVER LA STRUCTURE FEDERALE DE L'ETAT	11
---	-----------

LOI DU 8 JUILLET 1976 ORGANIQUE DES CENTRES PUBLICS D'ACTION SOCIALE	15
---	-----------

Chapitre Ier - Des dispositions générales.....	25
--	----

Chapitre II - Du conseil de l'action sociale.....	27
<i>Section 1ère - La composition et la formation du conseil de l'action sociale</i>	27
<i>Section 2 - Du fonctionnement du conseil de l'action sociale</i>	50

Chapitre III - Du personnel du centre public d'action sociale.....	83
--	----

Chapitre IV - Des missions du centre public d'action sociale	112
<i>Section 1ère - Missions générales et exécution</i>	112
<i>Section 2 - De la tutelle des enfants</i>	133
<i>Section 3 - Des avances sur pensions alimentaires et du recouvrement de ces pensions</i>	134
<i>Section 4 - Aide spécifique au paiement de pensions alimentaires en faveur d'enfants ou de parts contributives pour enfants placés</i>	134

Chapitre V - Du recours.....	136
------------------------------	-----

Chapitre VI - De l'administration du centre public d'action sociale	138
<i>Section 1ère - De la gestion des biens</i>	138
<i>Section 2 - De la gestion budgétaire et financière</i>	147
<i>Section 3 - De la gestion distincte des services et établissements</i>	156
<i>Section 4 - Dispositions diverses en matière de gouvernance et de transparence</i>	162

Chapitre VII - Du remboursement, par les particuliers, des frais de l'aide sociale	180
Chapitre VIII - Du financement	204
Chapitre IX - De la tutelle administrative	206
<i>Section 1ère - Dispositions générales</i>	206
<i>Section 2 - De la tutelle générale d'annulation sur les actes des centres publics d'action sociale</i>	207
<i>Section 2bis - De la tutelle spéciale d'approbation sur les actes des centres publics d'action sociale</i>	210
<i>Section 2ter - De la tutelle sur les actes des associations visées au chapitre XII</i>	214
<i>Section 3 - De l'envoi d'un commissaire spécial</i>	218
Chapitre X - Du contentieux et des actions judiciaires	219
Chapitre XI - Du conseil supérieur de l'aide sociale et du service d'étude	220
Chapitre XII - Des associations	221
Chapitre XII <i>bis</i> - De l'octroi et du contrôle de l'octroi de l'utilisation de certaines subventions	231
<i>Section 1ère - Champ d'application</i>	231
<i>Section 2 - Octroi des subventions</i>	232
<i>Section 3 - Utilisation et contrôle de l'utilisation des subventions</i>	233
<i>Section 4 - Restitution des subventions</i>	233
Chapitre XII <i>ter</i> - Des conséquences d'une fusion volontaire de communes à l'égard des CPAS des communes fusionnées	234
<i>Section 1 - Définitions</i>	234
<i>Section 2 - Dispositions générales</i>	234
<i>Section 3 - Installation du conseil d'action sociale de la nouvelle commune</i>	236
<i>Section 4 - Personnel du CPAS</i>	237
Sous-section 1 ^{ère} - Décision de principe relative à la fusion et incidences sur le personnel	237
Sous-section 2 - Directeur général et directeur financier	237
Sous-section 3 - Exercice de la fonction de directeur financier du CPAS par le directeur financier de la commune	239
Sous-section 4 - Autres membres du personnel des CPAS	239
Sous-section 5 - Nouvel organigramme et nouveau statut	240

<i>Section 5 - Dispositions relatives aux finances</i>	240
<i>Section 6 - Dispositions transitoires</i>	240
Chapitre XIII - Des dispositions transitoires, modificatives et abrogatoires	241
MISSIONS DES CPAS	249
Jeunesse	249
Personnes âgées	250
Protection des biens et des personnes	251
Services d'aide aux familles et aux aînés	251
Services de proximité.....	252
Soins infirmiers à domicile - Coordination des soins et de l'aide à domicile ..	253
Hébergement et accueil des aînés - Agrément.....	253
Maisons de repos - Subsidés - Construction	254
Maisons de repos - Prix	254
Maisons de repos - Forfait	254
Maisons de repos - Fins de carrière	255
Maisons de repos -Troisième volet	255
Centre de soins de jour - Forfait	256
Santé publique.....	256
Logement.....	256
Surendettement et lutte contre la pauvreté.....	258
Fourniture de gaz, d'électricité et d'eau	258
Insertion sociale et professionnelle.....	261
Personnes étrangères ou d'origine étrangère et demandeurs de protection internationale	266
LOI DU 26 MAI 2002 CONCERNANT LE DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE .	269
TITRE 1ER - DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE.....	277
Chapitre 1er - Dispositions générales.....	277
Chapitre II - Bénéficiaires.....	280
<i>Section 1ère - Intégration sociale pour les personnes âgées de moins de 25 ans</i>	280
<i>Section 2 - Intégration sociale pour les personnes à partir de l'âge de 25 ans</i>	286

TITRE 2 - MODALITES D'APPLICATION DU DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE	287
Chapitre Ier - Montant du revenu d'intégration.....	287
Chapitre II - Calcul des ressources	290
Chapitre III - Procédure.....	298
<i>Section 1ère - Devoir d'information</i>	298
<i>Section 2 - Demande, octroi d'office, révision, retrait</i>	299
<i>Section 3 - Examen de la demande</i>	301
<i>Section 4 - Décision</i>	306
<i>Section 5 - Paiement</i>	309
Chapitre IV - Des recouvrements.....	311
Chapitre V - Des sanctions	317
Chapitre VI - De la subvention de l'Etat	319
<i>Section 1ère - Revenu d'intégration</i>	319
<i>Section 2 - Emploi</i>	320
<i>Section 3 - Frais de personnel</i>	321
<i>Section 4 - Autres subventions majorées</i>	323
<i>Section 4/1 - Subventions particulières</i>	323
<i>Section 5 - Modalités</i>	326
<i>Section 6 - Sanctions à l'égard du centre</i>	328
Chapitre VII - Recours	328
Chapitre VIII - Dispositions finales et abrogatoires	329
Chapitre IX - Dispositions transitoires.....	330
ARRETE ROYAL DU 11 JUILLET 2002 PORTANT REGLEMENT GENERAL EN MATIERE DE DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE (M.B. 31.7.2002).....	333
Chapitre Ier - Dispositions introductives	333

Chapitre II - Procédure d'octroi.....	334
<i>Section 1ère - Demande</i>	334
<i>Section 2 - Enquête</i>	335
<i>Section 3 - Généralités</i>	336
Chapitre IV - Le projet individualisé d'intégration sociale	337
<i>Section 1ère - Conditions générales</i>	337
<i>Section 2 - Conditions spécifiques pour un projet individualisé d'intégration sociale menant, dans une période déterminée, à un contrat de travail</i>	339
<i>Section 3 - Conditions spécifiques pour un projet individualisé d'intégration sociale de formation</i>	339
<i>Section 4 - Conditions spécifiques pour un projet individualisé d'intégration sociale en matière d'études de plein exercice</i>	339
Chapitre V - Le calcul des ressources	340
<i>Section 1ère - Ressources exonérées</i>	340
<i>Section 2 - Modes particuliers de calcul</i>	342
Sous-section 1ère - Le revenu professionnel.....	342
Sous-section 2 - Les biens immeubles	343
Sous-section 3 - Les capitaux mobiliers.....	345
Sous-section 4 - La cession de biens	345
Sous-section 5 - Les avantages en nature.....	347
Sous-section 6 - Prise en considération en cas de cohabitation.....	347
<i>Section 3 - Ressources du bénéficiaire spécifiquement exonérées</i>	348
Chapitre VI - Modalités de paiement	349
Chapitre VII - Récupération	350
<i>Section 1ère - La récupération à charge de l'ayant droit</i>	350
<i>Section 2 - La récupération à charge des débiteurs d'aliments</i>	350
Chapitre VIII - Subventions de l'Etat.....	354
<i>Section 1ère - Généralités</i>	354
Section 2 - Frais de personnel	355
Section 3 - Subventions particulières.....	356
Chapitre IX - Dispositions finales.....	357

**LOI DU 2 AVRIL 1965 RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE DES SECOURS
ACCORDES PAR LES CENTRES PUBLICS D'ACTION SOCIALE 359**

Chapitre 1 ^{er} - Dispositions générales.....	361
Chapitre II - Recouvrement et remboursement des frais d'aide sociale	372
Chapitre III – Sanctions	386
Chapitre IV - Dispositions transitoires.....	387
TABLEAUX RECAPITULATIFS DES MONTANTS	391
1. Droit à l'intégration sociale	393
2. Immunisation des revenus de l'intégration socio-professionnelle - (A.R.11.7.2002, art. 35).....	393
3. Remboursement à charge des débiteurs d'aliments (A.R. 9.5.1984)	394
4. Argent de poche fixé en application de l'article 98, par. 1 ^{er} , al. 3, de la loi organique du 8 juillet 1976	394
5. Echelle des interventions	395
LA FEDERATION DES CPAS DE L'UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE	397
TABLE DES MATIERES	405